

Conseil supérieur de l'éducation

Rapport
annuel
2000-2001

E3S9
A1
2000/01
QCSE

PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec 

DOC - 06988

E3S9
2000/01
ACSE

Conseil supérieur de l'éducation

**Rapport
annuel
2000-2001**

CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION

30 OCT. 2002

DOCUMENTATION

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
Conseil supérieur de l'éducation

Cette publication a été produite par
Les Publications du Québec,
1500-D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal — 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN :2-551-19506-3
ISSN :5923-4108

© Gouvernement du Québec, 2001

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction, même partielles, sont interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du parlement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 14.1), je vous transmets le rapport annuel des activités du Conseil supérieur de l'éducation pour l'année 2000-2001.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Éducation,

François Legault

Québec, octobre 2001

Monsieur François Legault
Ministre de l'Éducation
Hôtel du parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 14.1), je vous présente le rapport annuel des activités du Conseil supérieur de l'éducation pour l'année 2000-2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente du Conseil,

Céline Saint-Pierre

Sainte-Foy, octobre 2001

Table des matières

1.	Présentation du Conseil supérieur de l'éducation	9
2.	Activités de l'organisme en 2000-2001	12
2.1	Le Conseil	12
2.2	Les commissions du Conseil	15
2.3	Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	18
2.4	Les études et la recherche	18
2.5	Les communications	19
2.6	La protection des renseignements personnels	19
3.	Ressources humaines et financières	21
3.1	Les membres du Conseil et de ses commissions	21
3.2	Les membres du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	28
3.3	Le secrétariat	29
3.4	Les ressources financières	31

1. Présentation du Conseil supérieur de l'éducation

« C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme. » (Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Rapport, t. I, 1963, n° 176, p. 107.)

Le Conseil supérieur de l'éducation a été créé en 1964, en même temps que le ministère de l'Éducation, mais par une loi distincte qui confirme son autonomie.

Son rôle est de conseiller l'État et de faire le pont entre la population québécoise et le gouvernement sur tout ce qui concerne l'éducation. C'est un lieu de consultation et de réflexion critique, à l'intérieur des institutions démocratiques, à l'abri des groupes de pression.

Son mandat couvre l'ensemble de la mission éducative gouvernementale. Il porte prioritairement sur l'éducation institutionnelle, de la maternelle à l'université, mais peut s'étendre aussi à l'éducation extrascolaire.

L'organisme est constitué de plusieurs instances :

- le Conseil même;
- cinq commissions, qui l'assistent dans ses travaux :
 - la Commission de l'enseignement primaire;
 - la Commission de l'enseignement secondaire;
 - la Commission de l'enseignement collégial;
 - la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires;
 - la Commission de l'éducation des adultes.
- le Comité consultatif sur l'accessibilité financière, chargé de conseiller le ministre de l'Éducation en cette matière.

Le Conseil

Le Conseil compte vingt-deux membres nommés par le gouvernement, sur recommandation du ministre de l'Éducation, après consultation des associations ou organisations les plus représentatives des parents, des enseignants, des administrateurs scolaires et des groupes socio-économiques. Le ou la sous-ministre de l'Éducation est en outre, d'office, membre adjoint du Conseil sans droit de vote.

Les membres sont nommés pour un mandat de quatre ans, à moins qu'ils ne complètent des mandats non terminés. Leur mandat ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois.

Le gouvernement désigne, parmi les membres du Conseil, un président ou une présidente.

Le mandat de l'organisme, tel que défini dans sa loi constitutive, peut se résumer comme suit :

« Le Conseil doit :

- donner son avis au ministre de l'Éducation sur les règlements qu'il est tenu de lui soumettre;
- donner son avis au ministre de l'Éducation sur toute question de sa compétence qu'il lui soumet;
- transmettre au ministre de l'Éducation, qui le communique à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur ses activités et un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. »

« Le Conseil peut :

- solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public, en matière d'éducation;
- soumettre au ministre de l'Éducation des recommandations sur toute question de sa compétence concernant l'éducation;
- faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la poursuite de ses fins;
- édicter pour sa régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement. »

C'est le ministre de l'Éducation qui est chargé d'appliquer la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation*.

Le Conseil s'est doté en septembre 1999 d'un code d'éthique et de déontologie qui s'adresse à tous les membres de la Table du Conseil. Ce code définit des principes d'éthique qui stipulent que les membres « sont tenus d'exercer leurs fonctions dans l'intérêt public, en agissant de façon impartiale et objective, comme se doit toute personne qui participe à la réalisation de la mission de l'État. [...] Il appartient à chaque membre d'exercer ses fonctions au meilleur de ses aptitudes et de ses connaissances, avec diligence et intégrité, dans le respect des lois, en fondant son comportement sur le principe du respect de l'intérêt public. »

À ces principes se greffent des règles de déontologie relatives à la discréction, aux relations avec le public, à la neutralité et aux activités politiques, aux conflits d'intérêts, à l'exclusivité de service et à l'après-mandat.

Chaque membre, au moment de sa nomination, prend connaissance de ce code et y adhère par une signature.

Les commissions

Chacune des cinq commissions est composée de neuf à quinze membres, incluant le président ou la présidente.

Les membres des commissions sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Leur mandat est de trois ans et n'est renouvelable qu'une seule fois consécutivement. Le Conseil désigne parmi ses membres une personne à la présidence de chacune de ses commissions pour un mandat d'un an renouvelable.

Les commissions sont chargées de préparer pour le Conseil des projets d'avis sur des thèmes qui se rapportent à leur ordre ou secteur d'enseignement respectif.

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études

Institué le 19 juin 1999, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études est composé de dix-sept membres, dont un président, nommés par le gouvernement après consultation de groupes représentant les étudiants, le personnel d'établissements d'enseignement et les milieux socio-économiques.

La durée du mandat des membres est d'au plus quatre ans et ce mandat ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois.

Le Comité consultatif est chargé de conseiller le ministre de l'Éducation sur toute question qu'il lui soumet relativement :

- aux programmes d'aide financière institués par la *Loi sur l'aide financière*;
- aux droits de scolarité, aux droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement et aux autres droits afférents à tels services;
- aux mesures ou politiques pouvant avoir des incidences sur l'accessibilité financière aux études.

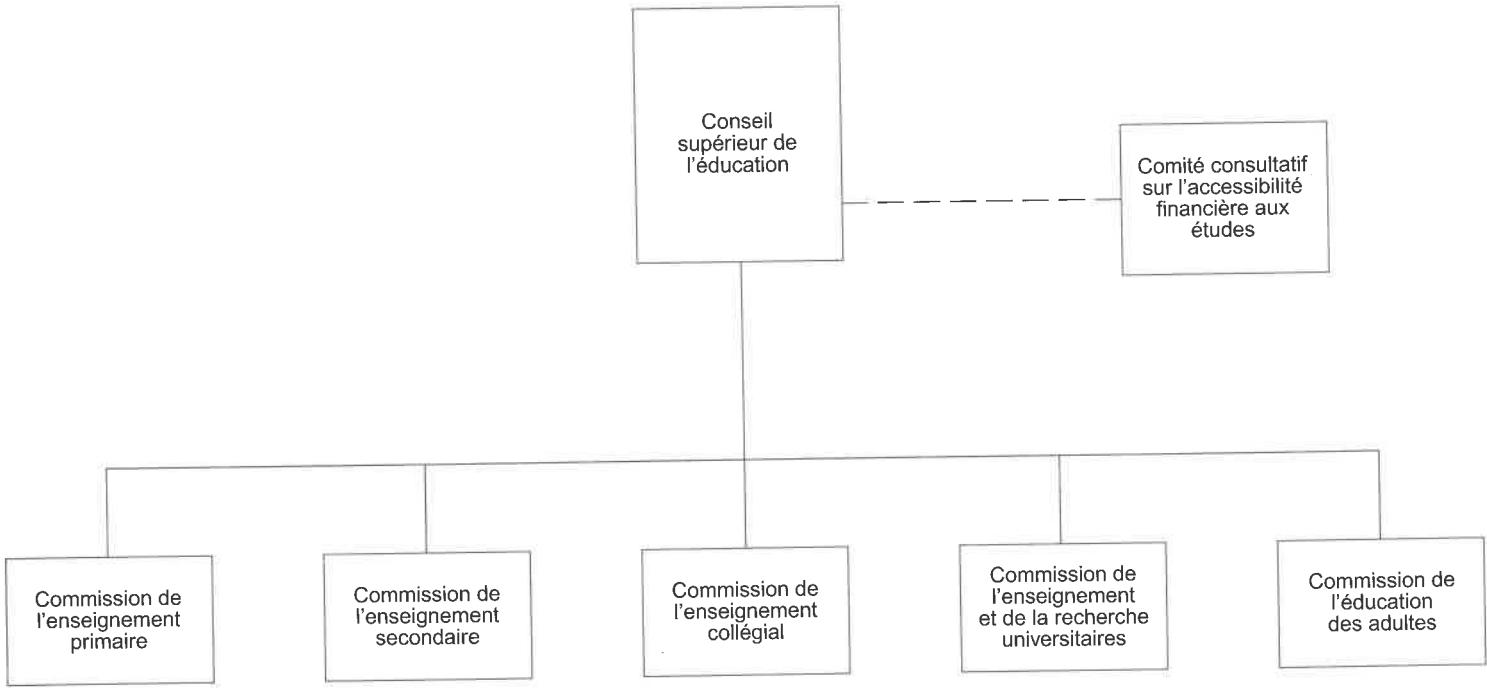
Le Comité consultatif peut :

- saisir le ministre de l'Éducation de toute question relative à une matière de la compétence du Comité;
- faire effectuer des études et des recherches;

- solliciter et recevoir les observations et les suggestions d'individus ou de groupes.

Enfin, le ministre de l'Éducation est tenu de soumettre au Comité consultatif tout projet de règlement relatif aux programmes d'aide financière ainsi que toute condition qu'il se propose d'inclure dans des règles budgétaires ou toute directive qu'il entend donner aux établissements d'enseignement relative-ment à ces droits. Le ministre transmet au Conseil les demandes d'avis qu'il adresse au Comité consultatif.

Le Conseil supérieur de l'éducation



Remarque : Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFÉ) exerce son mandat de manière autonome. Il relève du ministre de l'Éducation et est rattaché administrativement au Conseil. Son président n'est pas membre du Conseil.

En vigueur au 31 mars 2001.

2. Activités de l'organisme en 2000-2001*

2.1 Le Conseil

Du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001, le Conseil a tenu six réunions totalisant seize sessions**.

Le Conseil a procédé, durant cette période, à l'adoption du rapport annuel 1999-2000 sur l'état et les besoins de l'éducation ainsi que de trois avis. Il a également fait l'examen de plusieurs rapports d'étape destinés à faire le point sur les travaux en cours dans ses commissions et ses comités spéciaux.

Rapport annuel et avis adoptés par le Conseil

Éducation et nouvelles technologies : pour une intégration réussie dans l'enseignement et l'apprentissage. Rapport annuel 1999-2000	493 ^e réunion 20 octobre 2000
Les élèves en difficulté de comportement à l'école primaire. Comprendre, prévenir, intervenir	494 ^e réunion 17 novembre 2000
Aménager le temps autrement. Une responsabilité de l'école secondaire	495 ^e réunion 15 décembre 2000
Pour un passage réussi de la formation professionnelle à la formation technique. Modification au <i>Règlement sur le régime des études collégiales</i>	497 ^e réunion 9 mars 2001

Par ailleurs, en vue d'associer les milieux de l'éducation à la réflexion qu'il poursuit sur divers aspects du système d'éducation, le Conseil a tenu en région, comme il le fait chaque année, une journée de consultation auprès des milieux de l'éducation. Ainsi, dans la matinée du 16 novembre 2000, au Collège Shawinigan, il a recueilli les points de vue des établissements d'enseignement supérieur de la région de la Mauricie sur leur contribution au développement régional dans une perspective de partenariat. Dans l'après-midi, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Conseil a rencontré en tables rondes une cen-

taine de personnes issues des milieux de l'enseignement primaire et secondaire de la région. Des membres du personnel d'encadrement, du personnel enseignant et du personnel professionnel, ainsi que des élèves et des parents ont ainsi pu échanger avec le Conseil sur la mise en œuvre de la réforme et sur les plans de réussite.

Finalement, c'est au cours de cette période que le plan stratégique 2000-2003 a été élaboré puis transmis au ministre de l'Éducation en vue de son dépôt à l'Assemblée nationale. Le plan stratégique, *Pour mieux conseiller le ministre et l'État : observer, consulter et approfondir*, présente les quatre orientations du Conseil pour les années à venir. Elles consistent à :

- proposer une réflexion prospective en s'appuyant sur une bonne connaissance de l'état et des besoins en éducation;
- communiquer au ministre un éclairage novateur sur des questions, des enjeux et des phénomènes qui émergent dans le cadre de l'implantation des réformes ou qui transcendent les réformes;
- communiquer au ministre une réflexion critique, des orientations et des balises pour soutenir la prise de décision sur des modifications réglementaires envisagées, des projets de politique ou sur tout autre sujet de son choix;
- développer une culture de l'évaluation pour assurer l'efficacité et l'efficience de l'organisme.

Comité du rapport annuel

Au cours de l'automne 2000 s'est achevée l'élaboration du rapport annuel 1999-2000 sur l'état et les besoins de l'éducation. Ce rapport, intitulé *Éducation et nouvelles technologies : pour une intégration réussie dans l'enseignement et l'apprentissage*, a été déposé à l'Assemblée nationale et diffusé en décembre 2000. Dans ce document, le Conseil formule, à titre exceptionnel, des recommandations à l'intention du ministre de l'Éducation afin que le mouvement d'intégration pédagogique des technologies qui s'annonce et s'amorce dans le système éducatif se fasse de façon éclairée et réfléchie. Des pistes d'action et d'intervention y sont suggérées aux divers acteurs et partenaires de la communauté éducative. Des annexes viennent illustrer par des exemples, des initiatives du milieu éducatif, fournissant des pistes pour accompagner et faciliter l'intégration des technologies en éducation.

Pour son prochain rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation, le Conseil a choisi de se pencher sur le nouveau rôle de l'État en éducation. Cette préoccupation s'insère dans une dynamique mondiale où on observe, dans plusieurs pays occidentaux, une remise en question de la place des États-nations dans

* Les précédents rapports d'activités du Conseil supérieur de l'éducation couvraient une période s'étendant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante. Afin de s'ajuster à l'année financière gouvernementale, ce rapport d'activités ne couvre qu'une période de 7 mois, soit la période du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001. Le prochain rapport couvrira la période du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002.

** Une session comprend une demi-journée dont la durée minimum est de deux heures.

l'ensemble des activités de la société, y compris l'éducation.

Compte tenu de l'ampleur de ce thème, le Conseil a décidé de l'aborder en deux temps. Le rapport 2000-2001 devrait porter spécifiquement sur le rôle de l'État en éducation, tandis que le rapport 2001-2002 s'intéressera davantage aux priorités que devrait se donner le système d'éducation du Québec. Pour préparer le premier de ces deux rapports, le Conseil a constitué un comité composé des personnes suivantes :

- M. Claude Corbo, président du comité, professeur à l'Université du Québec à Montréal;
- Mme Hélène Dumais, membre du Conseil, enseignante au primaire, École Jacques-Buteux, Commission scolaire Chemin-du-Roy;
- Mme Ginette Gauthier, professeure, Cégep de Chicoutimi;
- Mme Suzanne Girard, membre du Conseil, directrice principale, Dotation/équité/recrutement, Banque Nationale;
- M. Bernard Lajeunesse, membre du Conseil, directeur général, Commission scolaire Pierre-Neveu;
- Mme Lucette Mailhot, directrice générale adjointe, Commission scolaire des Laurentides;
- M. Christian Pateur, directeur de recherche, Centrale des syndicats du Québec;
- M. William Smith, professeur, Université McGill;
- Mme Suzanne Bouchard, coordonnatrice du comité et responsable de la rédaction du rapport.

Le Conseil et le comité ont amorcé leur réflexion à partir des exposés de quatre conférenciers invités : MM. Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Christian Robitaille, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Pierre Fortin, professeur à l'Université du Québec à Montréal, et Simon Langlois, professeur-chercheur à l'INRS-culture. Par ailleurs, pour que cette réflexion soit basée sur les attentes et les besoins de la population, un appel de mémoires a été lancé auprès de différents groupes et organismes engagés de près ou de loin dans le secteur de l'éducation. Enfin, le comité lui-même a tenu, de décembre 2000 à mars 2001, trois sessions de travail ainsi que des consultations auprès des cinq commissions du Conseil.

Groupes de travail et comités spéciaux

Demandes d'avis du ministre

Projet de modification au Règlement sur le régime des études collégiales

Le 18 janvier 2001, le Conseil supérieur de l'éducation recevait, de la part du ministre de l'Éducation, une demande d'avis sur un projet de modification du *Règlement sur le régime des études collégiales*.

Pour préparer la réponse à cette demande, le Conseil a constitué un comité composé des personnes suivantes :

- M. Michel Toussaint, directeur général du Cégep de La Pocatière, membre du Conseil supérieur de l'éducation et président du comité;
- Mme Hélène Allaire, conseillère pédagogique au Collège Marie-Victorin, membre de la Commission de l'enseignement collégial du Conseil supérieur de l'éducation;
- Mme Marthe Couture, directrice du Centre de formation professionnelle Riverside Park, membre du Conseil supérieur de l'éducation;
- Mme Jacqueline T. Giard, directrice des études au Collège régional Champlain, membre de la Commission de l'enseignement collégial du Conseil supérieur de l'éducation;
- Mme Renée Carpentier, coordonnatrice de la Commission de l'enseignement collégial du Conseil et secrétaire du comité.

Mme Claire Prévost-Fournier, secrétaire générale du Conseil, a collaboré aux travaux de ce comité à titre de personne-ressource. La recherche et la rédaction ont été assurées par Mme Renée Carpentier, avec la collaboration, pour les statistiques, de Mme Mélanie Julien, technicienne en recherche, enquêtes et sondages.

Favoriser le passage de la formation professionnelle vers la formation technique et en même temps, valoriser la formation professionnelle, tels sont apparus les objectifs du projet de modification qui consistait plus particulièrement à changer les conditions d'admission aux études collégiales pour certaines personnes titulaires du diplôme d'études professionnelles (DEP). Dans son analyse, le comité a considéré cinq facteurs : l'effectif scolaire visé, les caractéristiques des programmes d'études collégiales ciblés, les composantes de formation touchées par le projet, les façons de remédier à la formation manquante et, enfin, les impacts possibles sur la composante de formation générale des programmes d'études.

L'avis préparé par le comité a été adopté par le Conseil à sa réunion de mars 2001, puis remis au ministre de l'Éducation, M. François Legault. Il a été rendu public sous le titre *Pour un passage réussi de la formation professionnelle à la formation technique – Modification au Règlement sur le régime des études collégiales*.

Tout en souscrivant pleinement aux intentions sous-jacentes à la modification proposée, le Conseil, dans cet avis, n'encourage pas le ministre à mettre à exécution le projet tel que formulé, considérant que, dans l'état actuel des choses, il vaut mieux procéder au développement de projets expérimentaux assortis du respect d'un certain nombre de conditions pour en assurer la faisabilité ainsi que la réussite des élèves.

Demandes de commentaires du ministre sur des projets de politique

Projet de politique de financement des universités

En septembre 2000, le Conseil a transmis au ministre de l'Éducation les commentaires que ce dernier lui avait demandés le 3 juillet 2000 sur un projet de politique de financement des universités. Pour préparer la réponse à cette demande, le Conseil avait constitué un comité présidé par Mme Céline Saint-Pierre, présidente du Conseil, de Mme Édith Côté et de M. Gaston Denis, membres du Conseil, et de Mme France Picard, coordonnatrice de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Dans ses commentaires, le Conseil souligne d'abord les points de convergence avec les orientations qu'il a proposées dans ses derniers avis et son mémoire ayant trait au développement de l'ordre universitaire, tout en signalant l'absence de points importants qui s'inscrivent pourtant dans les orientations et les objectifs de la politique sur les universités *Pour assurer notre avenir collectif*. Il précise ensuite les éléments à inscrire dans la politique sur le financement avant de demander, en dernier lieu, qu'une attention particulière soit portée à l'évaluation des retombées de la mise en œuvre de cette politique en regard des différents volets qui composent la mission des universités.

Avant-projet de politique de la jeunesse québécoise

En octobre 2000, dans le cadre d'une consultation à laquelle il avait été invité à participer au même titre que plusieurs autres organismes, le Conseil a fait part au ministre de ses commentaires sur un avant-projet de politique de la jeunesse québécoise. Ces commentaires portent essentiellement sur les éléments de la du Conseil, constituent le pivot central à partir duquel

s'articule l'insertion sociale et professionnelle : la notion de citoyenneté, la mise en place de conditions favorables au développement de la personne et la préparation à la vie professionnelle. Le Conseil soumet également, en conclusion, quelques considérations plus générales sur cet avant-projet de politique.

Projet de politique d'évaluation des apprentissages

En novembre 2000, le ministre a procédé à une vaste consultation auprès du milieu de l'éducation sur un projet de politique d'évaluation des apprentissages. C'est dans ce contexte, qu'en mars 2001, le Conseil faisait part au ministre de ses commentaires sur ce projet de politique. Pour préparer sa réponse au ministre, dans laquelle ses commentaires sont assortis de recommandations, le Conseil s'est appuyé sur les réflexions qu'il a accumulées au fil des ans en matière d'évaluation des apprentissages, sur l'expertise de ses membres et des membres de ses commissions de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'éducation des adultes, ainsi que sur la consultation d'un groupe de personnes constitué à cette fin.

Mémoire à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec

Après avoir présenté son analyse de situation et ses principales recommandations sur la langue d'enseignement et sur l'enseignement des langues lors d'une journée thématique organisée le 2 février 2001 par la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, le Conseil supérieur de l'éducation a été invité à remettre un mémoire à cette Commission lors de ses audiences nationales des 15, 16 et 17 mars 2001.

Dans le mémoire qu'il a déposé, le Conseil propose six orientations qui concernent principalement le français en tant que langue d'enseignement. Chacune de ces orientations trouve ses fondements dans les avis que le Conseil a transmis au ministre de l'Éducation depuis 1984.

2.2 Les commissions

Commission de l'enseignement primaire

Du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001, la Commission de l'enseignement primaire a tenu cinq réunions totalisant neuf sessions de travail.

Durant l'automne 2000, la Commission a achevé la préparation d'un projet d'avis sur les élèves en difficulté de comportement au primaire. Adopté par le Conseil à sa réunion de novembre 2000 sous le titre *Les élèves en difficulté de comportement à l'école*

primaire. Comprendre, prévenir, intervenir, l'avis a été remis au ministre et rendu public en février 2001.

Par la suite, la Commission a été mandatée par le Conseil pour préparer un avis sur l'organisation du primaire en cycles d'apprentissage, organisation qui semble favoriser la réussite d'un plus grand nombre d'élèves. Le projet d'avis en préparation portera un regard sur les changements à prévoir dans l'organisation scolaire pour mettre en place les cycles d'apprentissage et le rôle des acteurs scolaires dans cette même organisation. Il explorera aussi différentes avenues reliées à la réussite éducative.

Les travaux de recherche et la rédaction de ce projet d'avis sont assurés par Mme Lise Lagacé, coordonnatrice de la Commission, avec la collaboration de M. Jean Lamarre et de Mme Frances Moyle, agents de recherche.

Commission de l'enseignement secondaire

Du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001, la Commission de l'enseignement secondaire a tenu quatre réunions totalisant treize sessions de travail.

La Commission a poursuivi ses travaux sur l'aménagement du temps scolaire dans les écoles secondaires québécoises. Elle a construit sa réflexion à partir des résultats des recherches entreprises l'année précédente sur l'organisation scolaire au Québec depuis le rapport Parent et sur les modèles d'organisation scolaire aux États-Unis, en France, en Ontario et en Colombie-Britannique. Sa réflexion s'est aussi appuyée sur des rencontres avec des directions d'école et des membres du personnel enseignant d'établissements ayant déjà aménagé le temps différemment au profit d'un apprentissage plus signifiant, ainsi que sur les résultats d'un questionnaire adressé à la quasi-totalité des écoles secondaires pour obtenir un portrait de l'organisation actuelle du temps scolaire au Québec.

Ces travaux d'analyse ont conduit au projet d'avis qui a été adopté par le Conseil en décembre. L'avis a été déposé au ministre sous le titre *Aménager le temps autrement. Une responsabilité de l'école secondaire*, en mars 2001.

Dans cet avis, le Conseil propose de voir l'organisation du temps scolaire comme une ressource pédagogique que l'équipe-école doit s'approprier en prenant le temps de réfléchir, de travailler ensemble, de se former et de prendre des décisions en collégialité pour que les enseignantes et les enseignants puissent utiliser des approches pédagogiques respectueuses des besoins d'apprentissage des élèves. Ce faisant, le Conseil met en lumière la désuétude de l'organisation scolaire modelée sur l'organisation d'une société industrielle du passé ainsi que sur une conception méca-

niste de l'apprentissage. Il souligne que la maîtrise du temps scolaire et sa répartition dans le respect des composantes de la mission de l'école – instruire, socialiser et qualifier – constitue un enjeu stratégique pour les acteurs de l'éducation : il faut passer d'une conception du temps axée sur la prescription réglementaire et administrative à une vision du temps scolaire conçue comme un temps d'apprentissage pour les élèves et un temps de mise en commun et de ressourcement pour les enseignantes et les enseignants.

Ont collaboré aux travaux de la Commission Mme Adèle Gourd, coordonnatrice de la Commission, Mmes Hélène Pinard et Suzanne Mainville, agentes de recherche, Mme Véronique Beaudoin, stagiaire.

La Commission de l'enseignement secondaire s'est vu confier le mandat de préparer un projet d'avis sur le thème *L'appropriation locale de la réforme, des conditions à réunir*.

Commission de l'enseignement collégial

Du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001, la Commission de l'enseignement collégial a tenu trois réunions totalisant sept sessions. Ses activités se sont principalement centrées sur la préparation d'un avis sur le thème de l'orientation scolaire et professionnelle au collégial.

La Commission a d'abord établi son mandat : préciser l'apport des collèges à la maturation des choix vocationnels des élèves et cerner les exigences requises pour en arriver à mieux soutenir ceux-ci dans leurs cheminement.

En octobre 2000, dans le cadre de ses travaux, la Commission s'est engagée dans une série de consultations auprès d'acteurs des milieux de l'enseignement des ordres secondaire, collégial et universitaire.

Dans ses travaux, la Commission a surtout cherché à comprendre leurs besoins et à circonscrire les types de soutien recherchés. Elle s'est intéressée aux différentes ressources dédiées à l'orientation ainsi qu'aux modalités d'organisation des enseignements et aux mesures administratives pouvant avoir des incidences sur les cheminements et la maturation des choix vocationnels. Elle s'est également employée à repérer des pratiques novatrices. Ses recherches documentaires ainsi que ses différentes consultations devraient lui permettre, au cours de la prochaine année, de faire état des principaux défis qui se présentent aux collèges, pour finalement mettre en relief les conditions à réunir pour que ces derniers soient en mesure de fournir un soutien adéquat.

Ont jusqu'à présent collaboré aux travaux de la Commission, pour la recherche, Mme Caroline Hamel, agente de recherche stagiaire, ainsi que Mmes Véronique Thibaudeau et Marie-Claude Roy, stagiaires et étu-

diantes en troisième année au Baccalauréat en anthropologie de l'Université Laval. Mme Renée Carpentier, coordonnatrice de la Commission, a assuré l'encadrement et la supervision de l'ensemble des travaux.

Par ailleurs, au cours de l'année, la Commission a été appelée à contribuer aux travaux du Comité constitué par le Conseil pour répondre à une demande d'avis du ministre de l'Éducation sur un projet de modification du *Règlement sur le régime des études collégiales*. Elle a aussi consacré une session de travail à la consultation menée par le comité du rapport annuel auprès des cinq commissions du Conseil, afin de les associer à la réflexion en cours sur le thème du nouveau rôle de l'État au regard des priorités à établir en éducation.

Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires

Du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001, la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires a tenu trois réunions totalisant six sessions.

Durant cette année, la Commission a travaillé à l'élaboration d'un projet d'avis traitant de la réalisation des partenariats à l'université au regard de sa mission. Pour ce faire, la Commission a tenu des tables rondes rassemblant des professeurs-chercheurs actifs dans la réalisation de projets en partenariat afin de recueillir des éléments d'information sur le déroulement de tels projets, leurs retombées, leurs limites, les conditions de succès, etc. En outre, la permanence du Conseil a réalisé une consultation auprès de 48 professeurs-chercheurs et 16 étudiants issus de divers domaines d'études et provenant d'établissements variés pour tenter de cerner diverses dimensions des pratiques partenariales. Viendra enfin s'ajouter une analyse des politiques de propriété intellectuelle dans le contexte québécois, un enjeu important entre l'université et ses partenaires. Ces rapports de recherche serviront à alimenter la réflexion de la Commission et orienteront la rédaction du projet d'avis.

L'objectif visé est d'apporter un éclairage sur la définition du partenariat dans le contexte universitaire, sur les diverses formes de partenariat, sur leur fonctionnement et sur leur organisation dans le cadre de l'ensemble du système universitaire. En outre, la Commission tentera de préciser en quoi la multiplication des partenariats influence la mission universitaire.

Ont collaboré à la réalisation des travaux de recherche et de consultation, Mme France Picard, coordonnatrice de la Commission, Mme Suzanne Mainville, Mme Monique Ouellet et M. Jean Lamarre, agents de recherche, ainsi que Mmes Mélanie Julien,

technicienne en recherche, enquêtes et sondages et Marie-Alexandra Fortin, stagiaire.

Commission de l'éducation des adultes

Du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001, la Commission de l'éducation des adultes a tenu quatre réunions totalisant neuf sessions de travail.

En septembre 2000, la Commission a entrepris la préparation d'un avis sur la contribution de l'éducation des adultes au développement local et régional, dans une perspective de partenariat. Le mandat confié par le Conseil à la Commission consiste à préciser la contribution de l'éducation des adultes du réseau formel de l'éducation comme des autres organisations éducatives de la société civile au développement local et régional, en vue de dégager les enjeux qui se posent et de proposer des balises pour arrimer cet apport à celui des autres acteurs. L'analyse de cette contribution opérationnelle et des voies qu'elle emprunte implique plus particulièrement un examen des modalités de participation des organisations d'éducation des adultes aux instances de concertation mises en place formellement dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique de soutien au développement local et régional* adoptée par le gouvernement du Québec en 1997. La Commission a cependant le souci de réaliser son analyse en tenant compte de tous les lieux de concertation où l'éducation des adultes est représentée.

Pendant l'automne 2000, des travaux d'analyse documentaire ont été réalisés et ont porté sur les ouvrages pertinents en sciences sociales et les publications des centres de recherche universitaires spécialisés sur les questions relatives au développement local et régional.

La Commission s'est aussi donné une vue d'ensemble des encadrements gouvernementaux relatifs au développement local et régional et des actions conduites par les instances mises en place pour en déterminer les orientations. Elle a examiné les documents de planification stratégique du développement, en vue de déterminer la place qu'y occupent l'éducation et la formation continue. Il s'agit de dégager un portrait des dynamiques locales et régionales de partenariat auxquelles sont associées l'éducation et l'éducation des adultes en particulier. De façon plus précise, l'objectif de la Commission est de saisir la dynamique locale et régionale d'élaboration de la demande et de l'offre de formation continue axées sur les stratégies de développement déterminées en partenariat : qu'en est-il de la participation et de la contribution de l'éducation en général et de l'éducation des adultes de façon particulière ? Quels sont les obstacles ? Quelles sont les conditions aidantes ?

Ont jusqu'à présent collaboré aux travaux de la Commission Mmes Isabelle Gobeil, coordonnatrice

de la Commission, Suzanne Mainville, agente de recherche et Mélanie Julien, technicienne en recherche, enquêtes et sondages.

2.3 Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études

Du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études a tenu, sous la présidence de M. Roger Côté, cinq réunions au cours desquelles il a adopté quatre avis, répondant ainsi à des demandes du ministre de l'Éducation. De plus, il a jeté les bases de sa planification stratégique pour les prochaines années et choisi le thème d'un premier avis d'initiative, à l'occasion d'une session d'orientation de deux jours qui s'est déroulée en octobre 2000.

Les avis au ministre de l'Éducation

Les avis du Comité traitent de modifications au *Règlement sur l'aide financière aux études* (un avis) et aux règles budgétaires de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire (trois avis).

- *Projet de modification du Règlement sur l'aide financière aux études pour l'année d'attribution 2001-2002*; avis adopté à la 6^e réunion, le 20 septembre 2000; recherche et rédaction : M. André Robert.
- *Modifications aux règles budgétaires des ordres d'enseignement collégial et universitaire (année 2000-2001)*; avis adopté à la 7^e réunion, le 15 novembre 2000.
- *Projet de modification aux conditions relatives aux droits de scolarité qui devraient être inscrites dans les règles budgétaires applicables aux établissements de l'enseignement universitaire pour l'année 2001-2002*; avis adopté à la 8^e réunion, le 17 janvier 2001.
- *Projet de modification au Document d'encadrement sur les droits prescrits en vertu de l'article 24.5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*; avis adopté à la 9^e réunion, le 21 février 2001.

La recherche et la rédaction des trois derniers avis ont été faites par M. Paul Vigneau.

Les modifications au *Règlement sur l'aide financière aux études* concernent l'indexation de paramètres du Programme de prêts et bourses (dépenses admises et montants maximums de bourses).

Les modifications aux règles budgétaires portent sur la définition de résident du Québec commune aux divers ordres d'enseignement. À l'enseignement collégial, elles visent l'élimination de certains droits (changements de programmes, vaccins obligatoires

dans certains programmes), l'ajout de mesures sur l'orientation et l'encadrement des élèves, ainsi que l'introduction de droits, sous forme de montants forfaitaires, exigés des élèves canadiens non résidents du Québec. Enfin, à l'enseignement universitaire, le Comité a surtout examiné l'augmentation des droits (montants forfaitaires) des étudiants canadiens qui n'ont pas le statut de résidents du Québec (années 2000-2001 et 2001-2002) et des étudiants étrangers (2001-2002).

Le Comité a donné son appui aux diverses mesures qui contribuent à améliorer la situation financière des étudiants, tout en indiquant au ministre de l'Éducation des pistes d'améliorations supplémentaires. Par exemple, l'indexation de certaines dépenses ne devrait pas faire oublier qu'il est nécessaire de réaliser périodiquement des études sur les besoins des étudiants afin de s'assurer de l'adéquation entre les paramètres du Programme de prêts et bourses et ces besoins. Par ailleurs, le Comité s'est interrogé sur le mécanisme de fixation des montants forfaitaires exigés des étudiants étrangers et il a proposé une augmentation inférieure à celle envisagée par le Ministère en 2001-2002.

Le projet d'avis d'initiative

Le Comité a choisi le thème de son premier avis d'initiative lors de la session d'orientation : il se demande si les diverses mesures de soutien financier, en particulier les mesures publiques, ont l'effet escompté non seulement sur l'accès aux études, mais aussi sur le cheminement et la réussite. La situation des étudiants qui viennent des milieux défavorisés fera l'objet d'une attention particulière.

Le Comité a entrepris les travaux préliminaires sur le sujet qui sont coordonnés par M. Paul Vigneau assisté de Mme Claudette Gagnon, chercheure.

2.4 Les études et la recherche

Les activités de l'équipe de recherche du Conseil ont été principalement axées sur le soutien aux travaux des commissions et du comité du rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Ces activités ont pris la forme de recherches documentaires, de cueillettes de données qualitatives ou quantitatives, de rapports d'analyse ou encore d'études exploratoires et ont permis de documenter et d'appuyer les rapports et avis du Conseil ou d'éclairer ce dernier sur la pertinence d'intervenir sur un sujet donné.

Les travaux réalisés par l'équipe de recherche peuvent être intégrés, en tout ou en partie, dans le corps des avis et rapports du Conseil. Ils peuvent aussi être publiés, sous signature d'auteur, dans la collection *Études et recherches*.

2.5 Les communications

Du 1^{er} septembre 2000 au 31 mars 2001, deux publications ont fait l'objet d'une annonce publique.

- Le rapport annuel 1999-2000 sur l'état et les besoins de l'éducation, *Éducation et nouvelles technologies. Pour une intégration réussie dans l'enseignement et l'apprentissage*, a été lancé à l'école des Grandes-Marées, à Cap-Rouge, le 7 décembre 2000, le jour même de son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Éducation.
- L'avis *Les élèves en difficultés de comportement à l'école primaire. Comprendre, prévenir, intervenir* a été lancé, dans le cadre du colloque « Pour éclairer les routes du succès », organisé à Sainte-Foy par la Fédération des commissions scolaires du Québec, le 15 février 2001.

Le Conseil a produit une version abrégée de son avis sur les élèves en difficulté de comportement à l'école primaire. D'apparence semblable, mais de moindre dimension, ce court texte contient les faits saillants de l'avis, les orientations proposées et les recommandations faites par le Conseil. Disponible en français et en anglais, la version abrégée vise à rendre le contenu de l'avis plus accessible aux acteurs du milieu scolaire et à la population en général.

Le bulletin de liaison du Conseil, *Panorama*, a été publié, tel que prévu, en novembre 2000 et février 2001. *Panorama* présente, en versions française et anglaise, un tour d'horizon des travaux et des activités du Conseil et de ses instances.

Depuis son ouverture en avril 1998, le site Internet du Conseil supérieur de l'éducation connaît d'année en année une hausse de fréquentation. Logé à l'adresse www.cse.gouv.qc.ca, le site présente des sections sur l'organisation du Conseil, les publications et les travaux en cours. On peut aussi retrouver des commentaires que le Conseil a adressés au ministre entre autres sur des projets de politiques. Le jour du lancement d'un avis ou d'un rapport, les personnes intéressées peuvent avoir accès au document complet, à sa version abrégée, ainsi qu'au communiqué de presse.

Au 31 mars 2001, 40 fichiers pouvant être téléchargés figuraient sur le site du Conseil, incluant les cinq premiers avis du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. Entre-temps, les dernières publications du Comité catholique et du Comité protestant, abolis en juillet 2000, ont quitté le site du Conseil, au début d'avril 2001, pour se retrouver sur le site du Secrétariat aux affaires religieuses du ministère de l'Éducation, où elles seront conservées jusqu'en septembre 2001.

Il convient aussi de signaler la participation, tout au long de l'année, de la présidente du Conseil à plusieurs congrès, colloques et rencontres, où elle a

prononcé une quarantaine d'allocutions sur divers thèmes traités par le Conseil, ainsi qu'à plusieurs émissions de radio et de télévision et conférences de presse, dont l'une, en novembre, à Trois-Rivières, à l'occasion de la visite du Conseil en Mauricie.

Les avis et rapports du Conseil sont distribués d'office aux groupes concernés. Des exemplaires sont aussi disponibles pour tout citoyen qui en fait la demande. Le Conseil répond aussi aux demandes d'information du public et des chercheurs. Il collabore enfin avec plusieurs organismes nationaux et internationaux.

2.6 La protection des renseignements personnels

De septembre 2000 à mars 2001, le Conseil supérieur de l'éducation a continué d'accorder une attention particulière à la protection des renseignements personnels, et des activités ont eu lieu dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en ce domaine.

Un membre du personnel d'encadrement désigné comme responsable du dossier pour l'organisme a siégé au Comité de protection des renseignements personnels constitué par le ministère de l'Éducation en juin 1999. Ce comité a pour mandat de voir à l'application des recommandations de la Commission d'accès à l'information, à l'organisation d'activités de sensibilisation et à l'évaluation annuelle du niveau de protection des renseignements personnels.

Par l'intermédiaire de son représentant au Comité, le Conseil est partie prenante à la politique ministérielle et au plan d'action adoptés en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. C'est dans le cadre de ce plan d'action que les activités suivantes ont été réalisées :

- poursuite de l'inventaire des fichiers de renseignements personnels détenus par le personnel du Conseil;
- examen continu des pratiques de gestion des fichiers de renseignements personnels.

Dans le cadre des priorités définies pour l'année 2001-2002 par le Comité de protection des renseignements personnels, le Conseil entend, l'an prochain :

- s'assurer que tous les membres du personnel cadre aient suivi la session de formation organisée par l'ENAP;
- s'assurer que tout le personnel soit sensibilisé à la protection des renseignements personnels dans la réalisation de sondages;
- poursuivre la mise à jour des mesures de sécurité informatique;
- revoir les profils d'accès aux renseignements nominatifs.

3. Ressources humaines et financières

3.1 Les membres du Conseil et de ses commissions

Conseil

Par le décret 1439-2000 du 13 décembre 2000, le gouvernement a nommé membre du Conseil Mme Miranda D'Amico pour la durée non écoulée du mandat de M. Christopher Jackson, soit jusqu'au 31 août 2002.

Par le décret 1060-2000 du 5 septembre 2000, le gouvernement a nommé membre du Conseil Mme Marthe Couture pour un mandat se terminant le 31 août 2004, en remplacement de Mme Judith Newman.

Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction (au 31 mars 2001)	Mandat se terminant le 31 août
Saint-Pierre, Céline	Présidente du Conseil	2001
Borodian, Aline	Étudiante au 2 ^e cycle, École des hautes études commerciales	2001 (2 ^e)
Bouvier, Luc	Professeur, Collège de l'Outaouais	2002
Céré, Robert	Directeur adjoint, École Marie-Anne, Commission scolaire de Montréal	2001
Côté, Édith	Professeure agrégée, Faculté des sciences infirmières, Université Laval	2001
Couture, Marthe	Directrice adjointe, Centre de formation professionnelle Riverside Park, Commission scolaire Lester-B.-Pearson	2004
D'Amico, Miranda	Professeure agrégée, directrice du programme de maîtrise en étude du développement de l'enfant, Université Concordia	2002
Denis, Gaston	Professeur à la retraite, Université de Sherbrooke	2001
Dumais, Hélène	Enseignante au primaire, École Jacques-Buteux Commission scolaire du Chemin-du-Roy	2002
Gatineau, Marie-Claude	Directrice des services aux élèves, Commission scolaire English-Montréal	2001 (2 ^e)
Girard, Suzanne	Directrice principale, Dotation/équité/recrutement, Banque Nationale du Canada	2001
Harrison, Pierre	Directeur des études, Cégep du Vieux-Montréal	2002

Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction (au 31 mars 2001)	Mandat se terminant le 31 août
Juanéda, Linda	Directrice, École des Pins, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2001
Lajeunesse, Bernard	Directeur général, Commission scolaire Pierre-Neveu	2001
Lajoie, Jean	Commissaire, Commission municipale du Québec	2001 (2 ^e)
Marriner-Aziz, Colleen	Enseignante, École secondaire Riverdale, Commission scolaire Lester-B.-Pearson	2001
Rathé, Jean-Pierre	Directeur du Service de l'éducation des adultes, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	2001 (2 ^e)
Roy-Guérin, Marie Lissa	Directrice adjointe, Centre de formation professionnelle Vision Avenir, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	2001 (2 ^e)
Sergerie, Pâquerette	Commissaire-parent, Commission scolaire des Chic-Chocs	2001
Simard, Réjean	Maire, Ville de La Baie	2001
Toussaint, Michel	Directeur général, Cégep de la Pocatière	2001
Membre adjoint d'office		
Dussault, Yvan	Sous-ministre par intérim, ministère de l'Éducation	
Secrétaire conjoints		
Prévost-Fournier, Claire		
Durand, Alain		

Commission de l'enseignement primaire

Le Conseil a nommé pour un an, soit jusqu'au 31 août 2001, Mme Linda Juanéda à la présidence de la Commission de l'enseignement primaire.

Le Conseil a renouvelé pour deux ans, soit jusqu'au 31 août 2002, le mandat de M. Jean-Guy Sabourin comme membre de la Commission. Il a aussi renouvelé pour trois ans, soit jusqu'au 31 août 2003, le mandat de M. Roger Delisle.

Commission de l'enseignement primaire

Nom	Fonction (au 31 mars 2001)	Mandat se terminant le 31 août
Juanéda, Linda	Présidente de la Commission, Directrice, École des Pins, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2001
Bérubé, Nancy	Enseignante, École Jacques-De Chamby, Commission scolaire des Patriotes	2003
Côté, Jocelyn	Enseignant, École L'Étincelle/Trois saisons Commission scolaire des Découvreurs	2001 (2 ^e)
Delisle, Roger	Coordonnateur de l'enseignement au primaire, Commission scolaire de la Capitale	2003 (2 ^e)
Demers, Yvan	Enseignant, École du Tremplin, Commission scolaire des Sommets	2003
Duchesne, Thérèse	Orthopédagogue, École Saint-Cœur-de-Marie, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	2001
Gaulin, Claude	Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval	2001
Gwyn-Paquette, Caroline	Chargée de cours, Superviseure de stages, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke	2001 (2 ^e)
Lefrançois, Guy	Directeur, Services aux élèves, Pensionnat des Sacrés-Cœurs	2002
Martel, Céline	Responsable des services de garde en milieu scolaire, Commission scolaire des Premières-Seignuries	2002
Ostiguy, André	Gestionnaire, Réinsertion sociale, Service correctionnel canadien, Établissement Cowansville	2002
Pouliot, José	Orthophoniste, Services éducatifs, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	2002
Sabourin, Jean-Guy	Directeur, École primaire Saint-Pie-X, Commission scolaire des Draveurs	2002 (2 ^e)
Soumis, Jocelyne	Directrice, École Les Terrasses, Commission scolaire du Chemin-du-Roy	2003
Coordonnatrice		
Lagacé, Lise		

En outre, trois nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 2003 :

- Mme Nancy Bérubé;
- M. Yvan Demers;
- Mme Jocelyne Soumis.

Commission de l'enseignement secondaire

Le Conseil a nommé pour un an, soit jusqu'au 31 août 2001, M. Robert Céré à la présidence de la Commission de l'enseignement secondaire.

Le Conseil a renouvelé pour un an, soit jusqu'au 31 août 2001, le mandat de M. Claude La Rochelle comme membre de la Commission.

Par ailleurs, cinq nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 2003 :

- M. Louis Berthelot;
- M. Toussaint Fortin;
- Mme Louise Lafontaine;
- Mme Valérie Mollard;
- Mme Suzanne Tremblay.

Commission de l'enseignement secondaire

Nom	Fonction (au 31 mars 2001)	Mandat se terminant le 31 août
Céré, Robert	Président de la Commission, Directeur adjoint, École Marie-Anne, Commission scolaire de Montréal	2001
Audet, Josie	Enseignante orthopédagogue au primaire, École Langevin, Commission scolaire Les Phares	2002
Berthelot, Louis	Enseignant, Commission scolaire Marie-Victorin	2003
Castro, Lola	Psychologue, École Vanguard Québec	2002
Delisle, Lise	Conseillère d'orientation, École secondaire Les Compagnons-de-Cartier, Commission scolaire des Découvreurs	2001
Desjardins, Marc	Enseignant, École Cardinal-Roy, Commission scolaire de la Capitale	2002
Fortin, Toussaint	Professeur, Université du Québec à Hull	2003
Gosselin, Pierre (démission 2000-09-22)	Directeur, École Calixa-Lavallée, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	2001
Helik, John-Lawrence	Directeur pour Laval-Laurentides-Lanaudière, Fédération des comités de parents de la province de Québec	2002
La Rochelle, Claude	Conseiller pédagogique à la retraite, Commission scolaire de Laval	2001 (2 ^e)
Laferrière, Thérèse	Professeure, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval	2001 (2 ^e)
Lafontaine, Louise	Directrice, École secondaire Hormisdas-Gamelin Commission scolaire Au-Cœur-des-Vallées	2003
L'Heureux, Pierre	Adjoint à la direction des études, Secteur de la coordination des programmes, Collège de Limoilou	2002
Mollard, Valérie	Directrice, École Saint-Thomas, Commission scolaire Lester-B.-Pearson	2003
Tremblay, Suzanne	Directrice, Services de l'enseignement, Commission scolaire des Hautes-Rivières	2003
<hr/>		
Coordonnatrice		
Gourd, Adèle		

Commission de l'enseignement collégial

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 2001, le mandat de M. Michel Toussaint à la présidence de la Commission de l'enseignement collégial.

Cinq nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à la Commission :

- M. Étienne Doucet pour un mandat se terminant le 31 août 2002;
- et, pour un mandat se terminant le 31 août 2003 :
 - M. Alain Charette;
 - Mme Jacqueline T. Giard;
 - Mme Suzanne Paquette;
 - Mme Claude Vanasse.

Commission de l'enseignement collégial

Nom	Fonction (au 31 mars 2001)	Mandat se terminant le 31 août
Toussaint, Michel	Président de la Commission, Directeur général du Cégep de la Pocatière	2001
Allaire, Hélène	Conseillère pédagogique, Cégep Marie-Victorin	2001
Brassard, Claude	Enseignant, Technologies du génie électrique, Collège Lionel-Groulx	2002
Charette, Alain	Aide pédagogique, Cégep régional de LaSalle à l'Assomption	2003
Dorais, Sophie	Conseillère pédagogique, Collège Maisonneuve	2001
Doucet, Étienne	Étudiant, Cégep de Rosemont	2002
Giard, Jacqueline T.	Directrice des études, Collège régional Champlain	2003
Héroux, Michel	Conseiller d'orientation, Cégep de Trois-Rivières	2002
Kirouac, Gilles	Directeur général des programmes de 1 ^{er} cycle, Université Laval	2001
Martin, Louise	Enseignante, Biologie, Cégep de Saint-Jérôme	2002
Monzein, Elisabeth	Enseignante en littérature, Cégep de Saint-Félicien	2001
Paquette, Suzanne	Enseignante, Techniques des métiers d'art, Collège de Limoilou	2003
Plante, Jacques C.	Directeur général adjoint, Services éducatifs, Commission scolaire du Chemin-du-Roy	2002
Vanasse, Claude	Adjointe à la direction générale, Collège Mérici	2003
Coordonnatrice Carpentier, Renée		

Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires

Le Conseil a nommé pour un an, soit jusqu'au 31 août 2001, Mme Édith Côté à la présidence de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Le Conseil a renouvelé pour deux ans, soit jusqu'au 31 août 2002, le mandat de Mme Brigitte Gemme comme membre de la Commission.

En outre, cinq nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à la Commission :

- Mme Jocelyne Mathieu pour un mandat se terminant le 31 août 2002;
- et, pour un mandat se terminant le 31 août 2003 :
 - Mme Johanne Greene;
 - Mme Hélène Guy;
 - Mme Monique L'Hostie;
 - M. Serge Larochelle.

Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires

Nom	Fonction (au 31 mars 2001)	Mandat se terminant le 31 août
Côté, Édith	Présidente de la Commission, Professeure agrégée, Faculté des sciences infirmières, Université Laval	2001
Bourassa, Jean-Claude	Coordonnateur au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	2001
Butler, Ian Sydney	Vice-principal adjoint, Faculté des études supérieures, Université McGill	2001
De La Nouë, Joël (Démission 2000-08-24)	Président, Commission de la recherche, Université Laval	2002
Gemme, Brigitte	Assistante de recherche, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie	2002 (2 ^e)
Greene, Johanne	Chargée de cours, Université du Québec à Montréal	2003
Guy, Hélène	Professeure, Département de français, Université du Québec à Trois-Rivières	2003
L'Hostie, Monique	Professeure, Université du Québec à Chicoutimi	2003
Lafontaine, Danielle	Professeure, Département des sciences humaines, Université du Québec à Rimouski	2002 (2 ^e)
Lapointe, Pierre	Directeur scientifique, Institut national de la recherche scientifique	2001 (2 ^e)
Larochelle, Serge	Professeur, Université de Montréal	2003
Mathieu, Jocelyne	Professeure titulaire, Université Laval	2002
Morin, Bernard	Directeur des études, Collège Ahuntsic	2002
Scarlete, Mihai	Ingénieur, Département de chimie, Université Bishop's	2002
Tanguay, Geneviève	Directrice, Centre québécois de la valorisation des biomasses et des biotechnologies	2001 (2 ^e)
<hr/>		
Coordonnatrice		
Picard, France		

Commission de l'éducation des adultes

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 2001, le mandat de M. Jean-Pierre Rathé à la présidence de la Commission de l'éducation des adultes.

Le Conseil a renouvelé pour trois ans, soit jusqu'au 31 août 2003, le mandat de Mme Nicole Rouillier comme membre de la Commission.

En outre, quatre nouveaux membres ont été nommés par le Conseil à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 2003 :

- M. Maurice Amram;
- M. Louis Dallaire;
- M. Pierre Doray;
- Mme Mireille Ménard.

Commission de l'éducation des adultes

Nom	Fonction (au 31 mars 2001)	Mandat se terminant le 31 août
Rathé, Jean-Pierre	Président de la Commission, Directeur du Service de l'éducation des adultes, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	2001
Amram, Maurice	Président-directeur général, Comité sectoriel de main-d'œuvre	2003
Bergeron, Rosaire	Enseignant, Techniques du génie mécanique, Cégep de Limoilou	2001
Campeau, Daniel	Travailleur autonome	2002
Carrier, Mario	Professeur en sciences de la gestion, Directeur de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	2001
Cloutier, Martine	Coordonnatrice, Service de l'éducation permanente, Collège Lafleche	2002
Dallaire, Louis	Directeur de centre de formation professionnelle Commission scolaire de la Capitale	2003
Doray, Pierre	Professeur, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, Université du Québec à Montréal	2003
Dutrisac, Jocelyne	Conseillère pédagogique à l'éducation des adultes Centre Marchand, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	2001
Ménard, Mireille	Directrice du centre et coordonnatrice de l'éducation des adultes, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	2003
Miller, Louise	Conseillère syndicale en formation, Fédération des travailleurs du Québec	2001
Painchaud, Gisèle	Doyenne, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	2002
Rouillier, Nicole	Directrice, Éducation permanente, Cégep Marie-Victorin	2003 (2 ^e)
Tremblay, Nicole	Enseignante, Services de l'éducation aux adultes, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	2002
Coordonnatrice		
Gobeil, Isabelle		

3.2 Les membres du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études

Par le décret 1479-99 du 17 décembre 1999, le gouvernement a nommé les membres du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. Ce Comité est ainsi constitué :

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études

Nom	Fonction (au 31 mars 2001)	Mandat se terminant le 31 août
Côté, Roger	Président du Comité, Directeur des Services socio-économiques, Université Concordia	2003
Allaire, Pierre-Paul	Directeur, Direction générale de l'aide financière aux études, Ministère de l'Éducation	2003
Badaroudine, Soucila	Directrice par intérim, Division de l'aide financière, Université de Sherbrooke	2003
Blackburn, Julie	Étudiante au 1 ^{er} cycle universitaire, Université de Montréal	2003
Borgi, Ikbal	Élève au secondaire, Formation professionnelle, Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité de LaSalle	2003
Campbell, Christine	Étudiante au 2 ^e cycle universitaire, Université de Sherbrooke	2003
Caron, Gaston	Directeur général adjoint, Commission scolaire de la Côte-du-Sud	2003
Castonguay, Claude	Directeur, Services aux étudiants et à la communauté, Collège de Sherbrooke	2003
Charlebois, Serge	Étudiant au 3 ^e cycle universitaire, Université de Sherbrooke	2003
Fortin, Jacques	Directeur des affaires étudiantes, Cégep de Lévis-Lauzon	2003
Hémond, Yannick (membre jusqu'en novembre 2000)	Élève, Secteur technique, Cégep Édouard-Montpetit	2003
Leroux-Chartré, Antoine (membre jusqu'en novembre 2000)	Élève, Secteur préuniversitaire, Cégep Édouard-Montpetit	2003
Martin, Robert	Étudiant à l'éducation permanente, Université de Montréal	2003
Trépanier, Dany	Conseiller budgétaire, Association coopérative et d'économie familiale Rive-Sud de Québec	2003

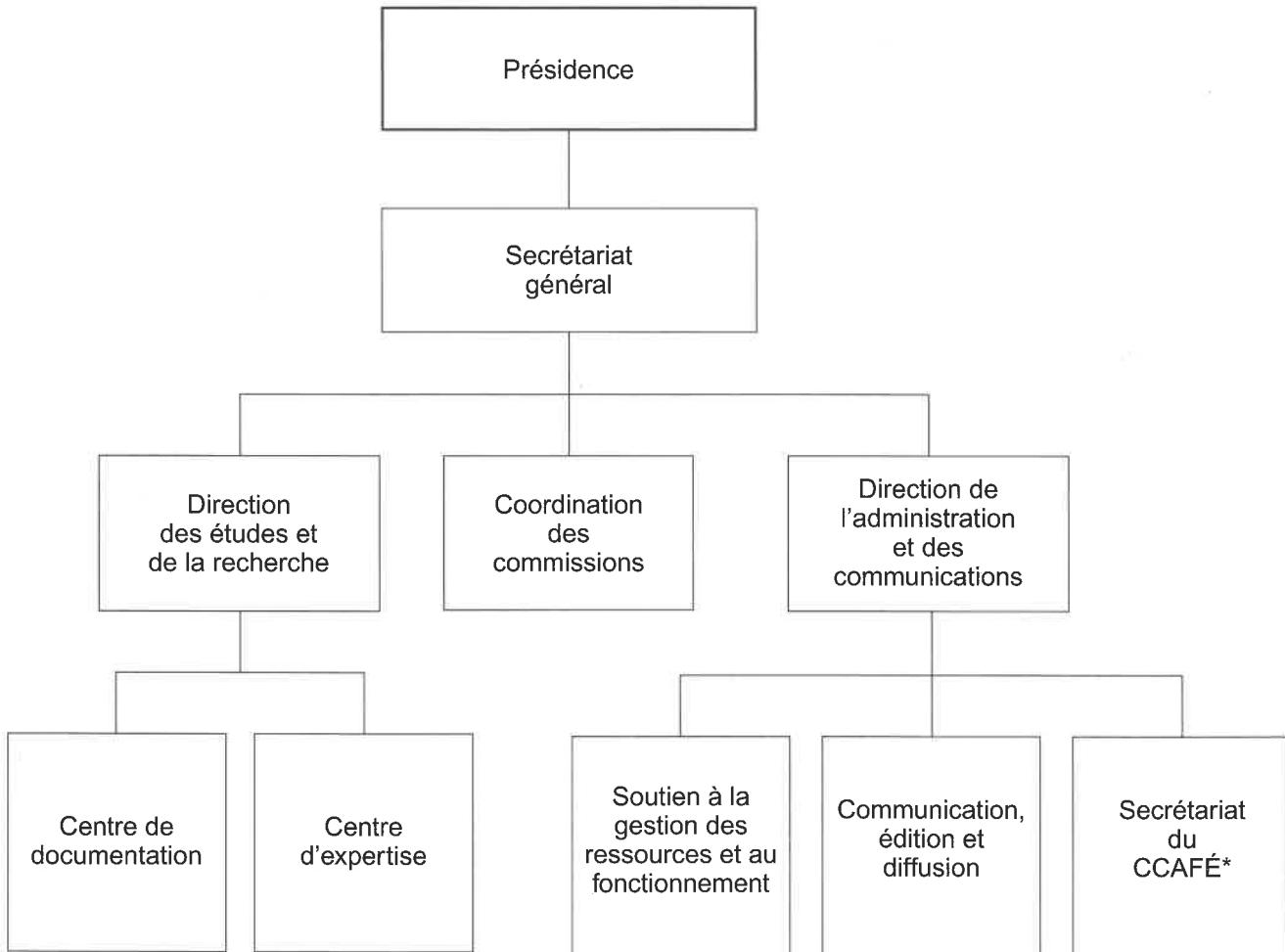
Secrétaire

Vigneau, Paul*

M. Paul Vigneau a remplacé M. André Robert en octobre 2000.

3.3 Le secrétariat

- Organigramme au 31 mars 2001



* Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études

Effectif autorisé

Année financière se terminant le 31 mars 2001

	Hors cadres	Cadres supérieurs	Personnel professionnel	Personnel technicien	Employés de bureau	Total
Présidence du Conseil	1				1	2
Secrétariat général		1	5		1	7
Études et recherche		1	7	3	1	12
Administration et Communications		1	2	2	6	11
Total	1	3	14	5	9	32

• Liste du personnel au 31 mars 2001

Direction

Céline SAINT-PIERRE présidente du Conseil
Céline DUBOIS secrétaire principale

Secrétariat général

Claire PRÉVOST-FOURNIER secrétaire générale
Lise RATTÉ agente de secrétariat

Coordination des commissions

Lise LAGACÉ coordonnatrice de la Commission de l'enseignement primaire
Adèle GOURD coordonnatrice de la Commission de l'enseignement secondaire
Renée CARPENTIER coordonnatrice de la Commission de l'enseignement collégial
France PICARD coordonnatrice de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires
Isabelle GOBEIL coordonnatrice de la Commission de l'éducation des adultes

Direction des études et de la recherche

Alain DURAND directeur (intérim)
Jocelyne MERCIER agente de secrétariat

Centre d'expertise

Claudine AUDET agente de recherche
Suzanne BOUCHARD coordonnatrice du comité du rapport annuel
Francine D'ORTUN agente de recherche
Diane DUQUET agente de recherche

Mélanie JULIEN

technicienne en enquête, recherche et sondage

Jean LAMARRE

agent de recherche

Suzanne MAINVILLE

agente de recherche

Hélène PINARD

agente de recherche

Centre de documentation

Patricia RÉHEL bibliotechnicienne
Francine VALLÉE bibliotechnicienne

Direction de l'administration et des communications

Josée TURCOTTE directrice
Marie-Andrée AYOTTE agente de secrétariat

Communications, édition et diffusion

André DAVID responsable des communications
Marielle OUELLETTE agente de secrétariat

Soutien à la gestion des ressources et au fonctionnement

Michelle CARON technicienne administrative
Linda BLANCHET agente de secrétariat
Francine LAMBERT agente de secrétariat
Louise PELLETIER agente principale de bureau
Michel PLAMONDON technicien en informatique
Marthe RAJOTTE agente de secrétariat

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études

Paul VIGNEAU secrétaire du Comité

3.4 Les ressources financières

Budget et dépenses en milliers de dollars

Année financière se terminant le 31 mars 2001

Programme 01 – Administration et consultation

Élément 06 - Conseil supérieur de l'éducation

Supercatégories/ catégories de dépenses	Crédits votés '000 \$	Budget modifié '000 \$	Dépenses '000 \$
Fonctionnement – Rémunération			
01 Traitements	1 563,0	1 584,0	1 425,3
02 Autres rémunérations	0,0	0,0	157,8
Sous-total	1 563,0	1 584,0	1 583,1
Fonctionnement – Autres dépenses			
03 Communications	205,8	205,1	258,1
04 Services professionnels	371,2	408,2	343,2
05 Entretien et réparations	2,0	2,0	1,3
06 Loyer	7,0	7,0	5,8
07 Fournitures	13,7	13,7	21,6
08 Équipement	7,0	7,0	13,1
11 Autres dépenses	0,2	0,2	0,1
Sous-total	606,9	643,2	643,2
Amortissement			
67 Équipement informatique et bureautique	8,5	8,5	7,8
Sous-total	8,5	8,5	7,8
TOTAL BUDGET DE DÉPENSES	2 178,4	2 235,7	2 234,1
Immobilisations			
08 Équipement	6,7	6,7	6,6
Sous-total	6,7	6,7	6,6
TOTAL BUDGET DE DÉPENSES ET D'IMMOBILISATIONS	2 185,1	2 242,4	2 240,7

Composition typographique : Mono•Lino inc.
Achevé d'imprimer en octobre 2001
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide inc. à Loretteville

